

Valeurs autochtones et modèles forestiers
Le cas de la Première Nation des Innus d'Essipit
Aboriginal Values and Forestry Models
The Case of the Innu of Essipit First Nation
Valores indígenas y modelos forestales
El caso de la nación originaria Innus de Essipit

Jean-Michel Beaudoin, Gitane St-Georges and Stephen Wyatt

Volume 42, Number 2-3, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024105ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1024105ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)
1923-5151 (digital)

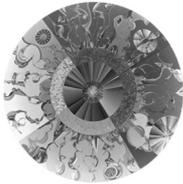
[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudoin, J.-M., St-Georges, G. & Wyatt, S. (2012). Valeurs autochtones et modèles forestiers : le cas de la Première Nation des Innus d'Essipit. *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(2-3), 97–109. <https://doi.org/10.7202/1024105ar>

Article abstract

In Québec, forestry occurs mostly on Aboriginal traditional territories. It is well recognized that sustainable forest management must take into consideration Aboriginal values. However, respecting these values in the management process is difficult to put into practice. In this article, the authors respond to this challenge by exploring how six different forest management models take account of forestland values held by the Innu of Essipit. Using focus groups, the authors identified four principal values – maintaining Innu identity, community development, respect for Nitassinan (the land) and Innu governance. Examining six different forest models, they find that none of these models addresses all the identified values. This suggests that an “Innu forestry” should be based on a variety of models, adapting and integrating them to design a forestry that is culturally appropriate.



Valeurs autochtones et modèles forestiers

Le cas de la Première Nation des Innus d'Essipit

Jean-Michel Beaudoin

Université de la Colombie-Britannique, Faculté de foresterie, Vancouver,

Gitane St-Georges

MRC de La Côte-de-Beaupré, Château-Richer

et

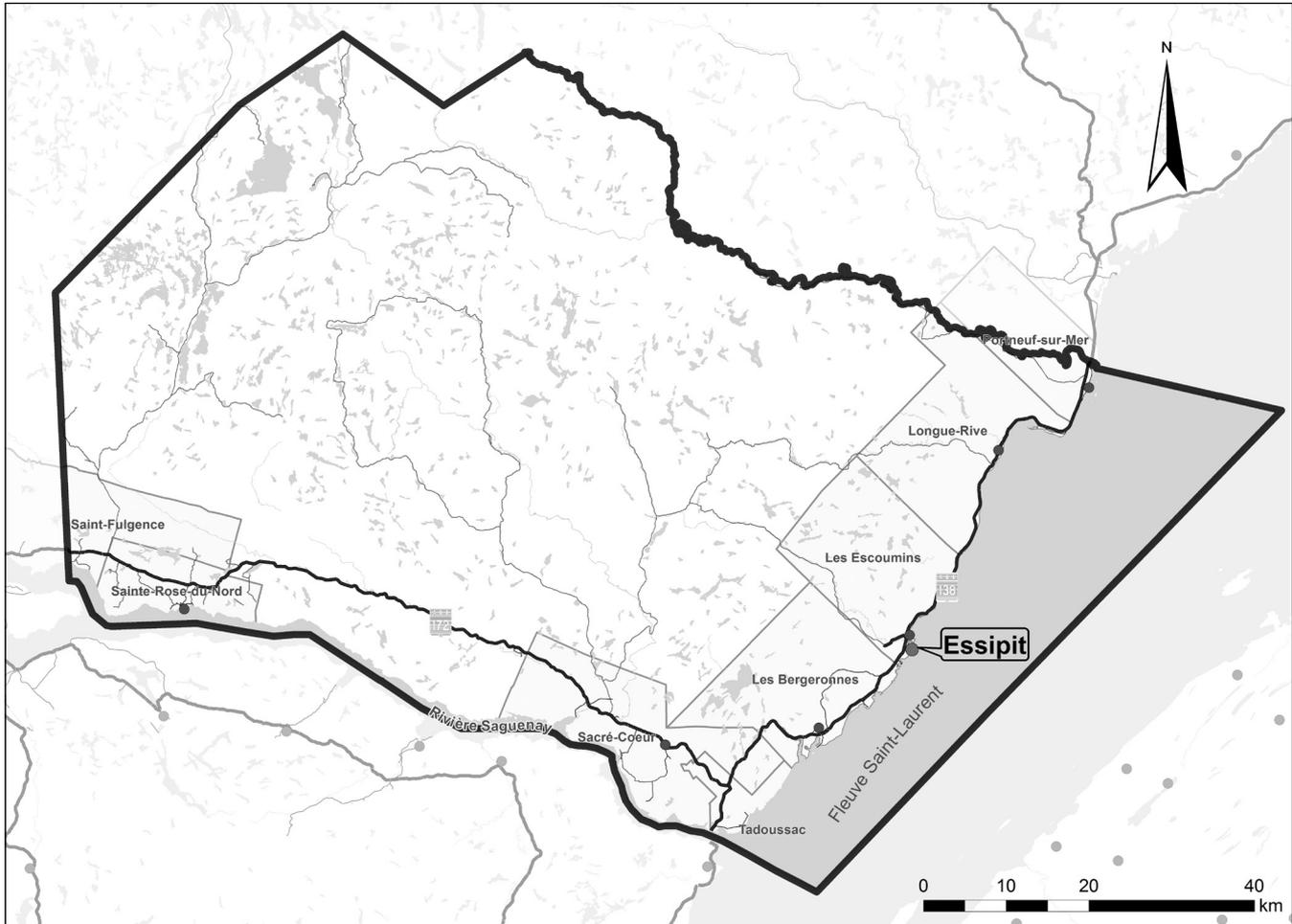
Stephen Wyatt

Université de Moncton, Faculté de foresterie, Edmundston

AU CANADA, les autochtones sont devenus des acteurs incontournables du milieu forestier, et les gestionnaires de territoires forestiers doivent désormais tenir compte de leurs préoccupations, valeurs et aspirations. Les territoires traditionnels des nations autochtones sont souvent occupés et exploités par de grandes compagnies forestières privées sous l'autorité des gouvernements provinciaux. Au cours des trente dernières années, les différends entre ces parties ont amené la Cour suprême du Canada à statuer que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont une « obligation de consultation et d'accommodement » des autochtones afin de tenir compte de leurs droits, de leurs valeurs et de leurs intérêts, en particulier dans les arrêts *Haïda Nation* (2004) et *Taku River* (2004). Dans cette lignée, le nouveau régime forestier québécois, qui est officiellement entré en vigueur en avril 2013, impute au gouvernement du Québec l'obligation de prendre en considération « les intérêts, les valeurs et les besoins des communautés autochtones présentes sur les territoires forestiers » (L.R.Q. chapitre A18.1 article 6). En Ontario, le Manuel d'aménagement forestier exige plusieurs mesures, incluant la préparation d'un rapport et d'une

carte des valeurs autochtones (OMNR 2004 : A-135-136). Pour leur part, les groupes autochtones exigent également que leurs valeurs et leurs droits soient reconnus et respectés dans la gestion forestière (NAFA 2003, 2007 ; CRPA 1996). D'autre part, plusieurs chercheurs ont examiné la nature des valeurs autochtones (Booth et Skelton 2011 ; Karjala *et al.* 2004 ; O'Flaherty *et al.* 2008) ou des modèles de participation autochtone dans le secteur forestier (McGregor 2006 ; Wyatt *et al.* 2013). Il apparaît de ces nombreuses démarches que respecter les dites « valeurs autochtones » est une intention difficile à mettre en pratique (Booth et Skelton 2011).

Le concept de valeur, dans le sens des conceptions de ce qui est important et non pas de valeur économique (Allen 2010), comporte, pour les chercheurs, des nuances qui ne sont pas nécessairement présentes dans les politiques gouvernementales. Une littérature abondante décrit la manière dont les valeurs peuvent influencer les décisions que les gens peuvent prendre ou les actions qu'ils peuvent poser en lien avec l'environnement forestier (voir p. ex. Allen 2010 ; Bengston 1994 ; McFarlane et Boxall 2000). Une distinction utile est faite entre les « valeurs détenues » (*held values*), les principes et idées qui sont



Localisation de la communauté d'Essipit et du Nitassinan de la Première Nation d'Essipit
(Source : Conseil des Innus d'Essipit)

importants pour les gens, et les « valeurs associées » (*assigned values*) à des objets, des endroits ou des institutions (Lockwood 1999). Dans un contexte autochtone, un exemple d'une « valeur détenue » pourrait être la connexion ou le lien réciproque avec la nature, alors qu'une « valeur associée » découlant de cela pourrait être l'importance du caribou, autant pour sa contribution à l'identité culturelle et au maintien des activités traditionnelles que pour la viande et la peau (Robinson *et al.* 2012). L'exigence, en Ontario, de préparer une carte de valeurs autochtones fait appel aux « valeurs associées » au lieu des « valeurs détenues », alors que le libellé de la loi au Québec n'est pas clair à ce sujet. Ainsi, les gestionnaires non autochtones font face au besoin d'identifier des valeurs à plusieurs niveaux d'un cadre culturel qui n'est pas le leur. Par la suite, ils doivent trouver des manières de tenir compte de ces valeurs lors de la prise de décisions concernant la gestion du territoire.

Depuis la fin des années 1990, plusieurs modèles ont été mis à l'épreuve afin de gérer les territoires forestiers

d'une manière acceptable pour les autochtones ou cohérente avec leurs valeurs. Parmi les premiers modèles mis de l'avant, la cogestion (Berkes *et al.* 1991 ; Rodon 2003 ; Stevenson 2006) a supposé qu'un partage de pouvoir permettrait aux autochtones de faire respecter leurs valeurs, alors que la gestion intégrée des ressources permettrait de mieux refléter l'utilisation multiressources des forêts pratiquée par eux. D'autres tentatives ont visé les modèles économiques (Anderson 1997 ; Beaudoin et LeBel 2011 ; Beaudoin *et al.* 2011 ; Boyd 2006), soulevant les différents intérêts et l'hétérogénéité des valeurs qui existent à l'intérieur des communautés (Trosper *et al.* 2008). Reconnaisant la dominance gouvernementale et industrielle dans la gestion du territoire, d'autres modèles prônent la documentation de l'utilisation et de l'occupation autochtone du territoire, ainsi que les processus de consultation (Wyatt *et al.* 2010). Des outils spécifiques tels que les critères et indicateurs (Smith *et al.* 2010), les processus de planification (Karjala *et al.* 2004 ; O'Flaherty *et al.* 2008), la certification (Teitelbaum et Wyatt 2013) et les techniques de

visualisation (Lewis et Sheppard 2005) ont également été examinés. Concernant les critères et indicateurs, la littérature en foresterie présente ceux-ci comme un outil développé afin d'intégrer les valeurs de la population à la gestion durable des forêts et de mieux répondre ainsi à leurs attentes et leurs besoins (CCFM 2006; Saint-Arnaud *et al.* 2009; Sherry *et al.* 2005). Dans les faits, les valeurs des gens sont identifiées et traduites sous forme de principes, critères et indicateurs. D'ailleurs, de nombreux chercheurs notent l'importance des valeurs locales pour l'identification de critères et indicateurs afin d'accroître leur pertinence auprès des communautés autochtones (Saint-Arnaud *et al.* 2009; Shearer *et al.* 2009; Sherry *et al.* 2005).

Bien que la plupart de ces modèles et outils aient donné des résultats positifs pour les communautés concernées, les chercheurs y ont également identifié une diversité de lacunes. Toutefois, les valeurs des autochtones demeurent un concept difficilement opérationnalisé, voire ignoré. Conséquemment, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ces modèles prennent en considération de telles valeurs.

Dans cet article, nous explorerons le lien entre les valeurs autochtones et les mécanismes disponibles pour les gestionnaires forestiers pour en tenir compte lors de la gestion du territoire forestier. Nous utilisons une étude de cas avec les Essipiennuats (membres de la communauté innue d'Essipit au Québec) en relation avec leur territoire ancestral, le Nitassinan, et la gestion des forêts. Les résultats de cette étude proviennent d'une série de groupes de discussion organisés entre juin et novembre 2007 dans le cadre d'un projet de maîtrise (St-Georges 2009). Nous introduirons le contexte historique d'Essipit et nous présenterons par la suite la méthodologie de la recherche. Nos résultats feront appel aux paroles d'Essipiennuats eux-mêmes, et nous présenterons leurs valeurs regroupées sous quatre thèmes. Finalement, nous examinerons six modèles de gestion en mettant l'accent sur les implications de chacun en ce qui concerne les valeurs des Essipiennuats.

LA PREMIÈRE NATION D'ESSIPIT ET LE NITASSINAN

La Première Nation des Innus d'Essipit est l'une des neuf communautés innues du Québec. La réserve d'Essipit, d'une superficie de 0,8 km², a été créée en 1892. Elle est située sur la Côte-Nord, au Québec, en bordure du fleuve Saint-Laurent (voir carte). En 2009, la population de la communauté atteignait 429 membres, incluant 176 membres qui habitaient une réserve (CRRNTSLSJ 2011).

Le territoire ancestral des Essipiennuats porte le nom innu de « Nitassinan », ce qui signifie « Notre Terre » (Lacasse 2004). La superficie du Nitassinan est de 8403 km² (Gouvernement du Québec 2004), ce qui inclut une zone marine, côtière et terrestre. Dans le présent article, nous nous concentrerons sur la partie terrestre,

plus spécifiquement sur ce que nous appellerons dorénavant le Nitassinan forestier.

De nombreux membres de la communauté d'Essipit ont travaillé dans les secteurs de la coupe de bois, du flottage, du sciage et du chargement des bateaux pour les entreprises forestières (Laforest 1983). Le travail salarié a pris peu à peu le dessus sur les pratiques traditionnelles comme mode de subsistance. En 1892, la création de la réserve d'Essipit, ainsi que l'instauration des politiques autochtones qui y sont associées, a entraîné un déclin socio-économique qui a perduré jusque dans les années 1980 (Laforest 1983). Toutefois, au début des années 1980, un nouveau conseil de bande a décidé d'améliorer les conditions de vie et les possibilités d'emplois des Essipiennuats en misant sur un « système de développement communautaire » (PNIE 2013). Dans un premier temps, il a développé les services et infrastructures dans la réserve. Toutefois, la superficie limitée de la réserve a rapidement obligé le Conseil à explorer les possibilités de développement économique hors réserve et à faire l'acquisition de la pourvoirie du Domaine du Lac des Cœurs (141 km² du territoire du Nitassinan) en 1983. Depuis cette première acquisition, le Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit a acheté d'autres pourvoiries, si bien qu'aujourd'hui le Conseil possède les droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage sur les territoires de cinq pourvoiries situées au Nitassinan (Beaudoin 2013).

Étant donné que tous les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) au Nitassinan ont déjà été octroyés à des industriels forestiers, Essipit n'en détient aucun. Par contre, des volumes de bois sont prévus pour la communauté dans l'Entente de principe signée entre le Québec, le Canada et les Innus en 2004 (Gouvernement du Québec 2004). De plus, Essipit possède une participation dans l'entreprise de granules éco-énergétiques Granulco, située à Sacré-Cœur en Haute-Côte-Nord.

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche visait à apporter une meilleure compréhension des valeurs des Innus d'Essipit relativement à l'utilisation des ressources du Nitassinan, et cela, particulièrement en relation avec la gestion forestière. Le groupe de discussion a constitué le principal outil de collecte de données dans le cadre de cette étude, notamment pour sa capacité à donner une « voix » aux groupes marginalisés, à explorer les points de vue, les valeurs et les idées des participants ainsi qu'à mettre en relief les différences d'opinions (Morgan *et al.* 1998). Une recherche documentaire et des entretiens informels ont permis de compléter la collecte de données. Avec l'aide de collaborateurs locaux, sept groupes de discussion ont été formés afin de bien représenter la diversité des points de vue au sein de la communauté. Les participants devaient être âgés de 18 ans

Tableau 1
Description des groupes de discussion

GRUPE	DESCRIPTION	CODE UTILISÉ (CITATIONS)	NOMBRE
Jeunes	Entre 18 et 29 ans	J	8
Femmes	Entre 30 et 54 ans	F	8
Hommes	Entre 30 et 54 ans	H	3
Aînées	Femmes de plus de 55 ans	AF	5
Aînés	Hommes de plus de 55 ans	AH	5
Utilisateurs du territoire	Membres occupant le territoire de manière importante, notamment pour la pratique d'activités traditionnelles	U	6
Travailleurs en forêt	Membres dont le travail est relié à la forêt	T	6
Nombre total de personnes rencontrées			41

et plus et être membres de la communauté d'Essipit. La taille des groupes de discussion variait de trois à huit personnes. Entre juin et novembre 2007, un total de 41 participants différents ont été rencontrés, soit 14 femmes et 27 hommes, ce qui représente 28 % des adultes résidant sur le territoire de la réserve. Le tableau 1 décrit les groupes rencontrés.

La majorité des rencontres a eu lieu dans la maison des aînés (dans la réserve), une dans les bureaux du conseil de bande et deux autres sur les territoires des pourvoiries d'Essipit. La durée des groupes de discussion a varié de 1 h 30 à 3 h 30. Pour guider et alimenter les discussions, un schéma d'entretien a été utilisé. Il comprenait notamment des questions permettant d'aborder les différents sujets : activités réalisées sur le territoire, besoins de la communauté en lien avec le territoire, problématiques sur le territoire et foresterie actuelle observée sur le territoire. Toutes les conversations ont été enregistrées et retranscrites textuellement (Miles et Huberman 2003).

La codification des données a été réalisée de manière inductive à l'aide du logiciel NVivo2. Aucun thème prédéterminé n'a été utilisé de manière à mieux tenir compte du contexte des données et afin de bien représenter les points de vue des participants (*ibid.*). La construction des codes a été réalisée de manière itérative, en faisant plusieurs fois une lecture attentive des comptes rendus intégraux afin de raffiner la définition des codes (Gibbs 2002; Miles et Huberman 2003). Après la codification des données, nous avons procédé à l'analyse du contenu des codes et sous-codes. Par la suite, l'interprétation des données a fait ressortir les principaux éléments discutés par la majorité des participants, de même que les divergences d'opinions le cas échéant.

Les conclusions de l'étude ont été présentées aux participants pour être validées et pour ouvrir la discussion sur

de nouvelles interprétations possibles et accroître la qualité des résultats finaux (Krueger et Casey 2000; Miles et Huberman 2003). Au total, plus d'une trentaine de membres, dont douze participants à l'étude, ont répondu à l'invitation. Il est à noter que certaines informations ont pu être mises à jour ou bonifiées à la lueur de nouvelles entrevues et de nouveaux groupes de discussion rencontrés entre mai 2012 et mai 2013 dans le cadre d'un projet de doctorat en collaboration avec Essipit (Beaudoin 2012).

LES VALEURS DES ESSIPIUNNUATS CONCERNANT LE NITASSINAN FORESTIER

Dans cette section, nous présentons les résultats de la codification regroupés autour des trois thèmes principaux suivants : l'occupation des Essipiunnuats du Nitassinan forestier, leurs préoccupations et leurs aspirations.

OCCUPATION¹ DU NITASSINAN FORESTIER

Le « système communautaire » constitue une dimension fondamentale du modèle social d'Essipit : « Tout notre modèle est fondé là-dessus, sur l'idée qu'il y a une communauté, et que c'est important la communauté [...] il faut se donner des chances de transmettre ça, ces valeurs-là. » (H-2)

Bien que certains Essipiunnuats se soient éloignés de leur mode de vie traditionnel, leur attachement au territoire demeure très fort encore aujourd'hui : « On a un lieu, là, c'est un des plus beaux lieux au monde! Et ça, c'est moi ça! C'est nous! Ça fait partie de nous autres et on l'a défendu depuis des millénaires! C'est fort! Pour l'identité c'est un beau sentiment! » (H-1)

Le Nitassinan fait partie intégrante de leur identité individuelle et collective. C'est une histoire qui transcende les générations et imprègne la culture et les traditions des Essipiunnuats : « On a été élevés dans ces territoires-là! Nos pères étaient là... On était avec nos pères et on a été élevés là. Donc, aujourd'hui, on continue la tradition de nos pères. On est habitués d'aller là, on connaît notre coin et on sait où on va. » (U-3)

Le Nitassinan forestier, c'est aussi un mode de vie pour les répondants qui en font toujours une utilisation importante. Durant l'été, certains pratiquent la pêche (notamment à la truite sur les lacs et au saumon sur les rivières), d'autres font la cueillette de petits fruits, ils font du camping ou encore ils occupent des chalets de villégiature. À l'automne, chaque année, environ vingt-cinq à trente membres chassent l'orignal, davantage en incluant les femmes et les enfants qui accompagnent les chasseurs. À l'automne, les participants chassent les oiseaux migrateurs (aussi au printemps) ainsi que le petit gibier et ils trappent les animaux à fourrure. L'hiver venu, une vingtaine de chasseurs pratiquent la chasse à l'orignal. L'occupation du territoire varie donc selon les saisons. Même si certains

répondants n'ont pas vécu le mode de vie de leurs ancêtres, ils ont affirmé ressentir quand même le lien qui les unit au territoire. De plus, le territoire est le lieu de travail de plusieurs membres d'Essipit : pourvoies Essipit, entreprises forestières Ushkuai ou observation de la nature.

Le Nitassinan revêt également pour les répondants une dimension spirituelle. Il permet de se mettre en relation avec le monde, avec la nature, avec leurs semblables, et aussi de se reconnecter avec soi-même. Ce lien ressenti avec le monde est porteur de valeurs de responsabilité, de respect et de partage. Par ailleurs, la forêt constitue un lieu de partage et, plus précisément, de transmission de la culture. Par exemple, un jeune (J-8) exprimait sa chance d'avoir côtoyé des membres de la communauté qui l'ont initié à la vie en forêt et à la chasse aux canards. Qui plus est, la famille joue un rôle essentiel dans la transmission du patrimoine :

Je faisais la trappe et la chasse à la perdrix et à l'original. [Mes enfants] suivaient partout et ma femme venait aussi [...] Je m'amusaiss! [Aujourd'hui], ça fait partie de leur vie et ils en mangent! [...] Je n'ai pas regretté! Je leur ai tout montré! (AH-1)

Selon plusieurs femmes, la forêt constitue un terrain de jeu et d'apprentissage idéal pour les enfants, qui ne disposent pas en forêt de tous les jeux et distractions retrouvés dans leur maison. Les jeunes doivent donc user de leur imagination pour s'amuser.

Ainsi, le Nitassinan forestier n'est pas qu'une forêt, c'est le prolongement d'un peuple avec ses histoires, ses valeurs, ses pratiques et ses traditions.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LE NITASSINAN FORESTIER

Le Nitassinan forestier est très occupé : exploitation forestière, mines, réservoirs hydroélectriques, tourisme, pourvoies, villégiature, chasse, piégeage, pêche, etc. Cette situation engendre parfois des conflits et les répondants ont de nombreuses préoccupations en lien avec cette occupation intensive du territoire. Plusieurs d'entre eux estiment que très peu de territoires sont encore disponibles pour les besoins des Essipiunnuats : « Un autochtone, présentement, qui voudrait aller chasser l'original l'automne, il ne pourrait pas, parce qu'il n'y a pas de place! » (T-4)

L'augmentation de la villégiature par les non-autochtones au cours des dernières décennies a entraîné une forme de privatisation du territoire. Certains répondants déplorent le fait que les Essipiunnuats ne puissent plus utiliser librement le territoire comme leurs ancêtres, pour se déplacer ou chasser par exemple. En somme, plusieurs participants vivent un sentiment d'usurpation de leur territoire et de leurs droits de l'occuper.

Le régime forestier² québécois a aussi soulevé de nombreuses préoccupations. Le manque de concertation dans

le processus d'allocation des volumes de bois ainsi que la nature et la durée des contrats contribuent de manière importante à ces préoccupations :

Ce que le Ministère [des ressources naturelles] accorde, c'est des CAAF³ de vingt-cinq ans. C'est des affaires pas d'allure! [...] Tu n'as même pas de mot à dire là-dessus! Ils les donnent et la population ne le sait pas! Et les compagnies forestières se revirent de bord avec un CAAF de vingt-cinq ans sur un gros secteur! Les secteurs appartiennent à tout le monde au Québec, là! Ils ne font pas de campagne pour dire : OK, on va faire ça. Ça se passe tout en dessous! [...] C'est public et les gens ne le savent pas! (J-1)

Cette situation a pour effet de limiter la capacité d'Essipit à intervenir dans la planification de l'aménagement des forêts. De plus, selon les participants, le régime forestier profite principalement aux grandes entreprises forestières au détriment des plus petits joueurs locaux et fournit peu de possibilités de développement économique aux Innus. Deuxièmement, la majorité des répondants est préoccupée par la santé des forêts ainsi que par la durabilité de l'industrie forestière et des emplois qui y sont associés. Les participants sont d'autant plus concernés par les pratiques forestières que le succès des pourvoies d'Essipit, un des moteurs économiques de la communauté, est intimement lié à la qualité des populations fauniques et des paysages. Un travailleur forestier (T-3) donnait l'exemple de l'impact de la récolte des forêts matures sur la faune : « Si le lièvre s'en va, le cervier [lynx] va s'en aller aussi. Et la martre, ça va être pareil, là! S'il n'y a plus d'écureuil, la martre ne sera plus là non plus! C'est tout pareil, là! Les bêtes, elles ne resteront pas là! »

Toutefois, il est important de mentionner que certains participants jugent les pratiques forestières d'aujourd'hui acceptables. Troisièmement, certains participants estiment que les opérations forestières engendrent beaucoup de gaspillage. Ils citent en exemple les opérations de récolte dans les peuplements feuillus avec des abatteuses multifonctionnelles qui laissent énormément de débris ligneux au sol. Finalement, il a été question, dans plusieurs groupes de répondants, du manque de valorisation de la matière ligneuse, notamment l'absence de retombées économiques liées à la deuxième et à la troisième transformation du bois récolté, ainsi que le manque de valorisation des métiers liés à la forêt.

ASPIRATIONS CONCERNANT LE NITASSINAN FORESTIER

Il est ressorti des groupes de discussion que davantage d'autonomie et de pouvoir décisionnel contribueraient au bien-être et au développement d'Essipit, en plus de réduire les problèmes observés au Nitassinan :

Si tu restes sur la Loi sur les Indiens, tu vas toujours dépendre de quelqu'un. C'est-à-dire que tu vas toujours demander de l'argent et il y a toujours quelqu'un qui va te dire : « Toi, tu es autochtone, et toi tu ne l'es pas. Et toi tu l'es, mais toi tu ne l'es plus. » (F-1)

Par exemple, des taxes et des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles permettraient d'investir dans le développement de la communauté, notamment pour le développement de différents programmes ou la création d'emplois. Également, le fait de détenir davantage de territoire en pleine propriété apporterait plusieurs bénéfices à Essipit, comme « une vraie vie communautaire dans le bois (H-1), une ressource qui va sûrement être bien gérée (J-1), être capable de faire nos propres projets à nous autres (J-6) ou être capable d'exploiter la forêt comme tu le voudrais, sans exagérer » (J-8).

Pour eux, il est important qu'Essipit obtienne davantage de pouvoir lié à la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de définir leurs propres règles et normes, comme c'est déjà le cas pour la gestion faunique sur les territoires des pourvoies de la communauté. Pour les répondants, la préservation de la santé et de la qualité des forêts s'avère indispensable afin d'assurer l'occupation du territoire pour les générations futures. Ainsi, ils ont signalé la nécessité de préserver des portions de territoire exemptes de tout développement industriel, notamment des massifs de forêts matures qui fournissent des éléments essentiels pour la survie du caribou forestier, dont le lichen arboricole. Ces forêts pourraient également constituer un environnement exceptionnel pour l'observation de la nature. Les répondants ont confiance que les administrateurs d'Essipit possèdent les qualités et l'expérience nécessaires pour réaliser une gestion saine et durable des forêts. Il importe toutefois de mentionner que la conservation de forêts matures apparaît à certains répondants comme un gaspillage de matière ligneuse :

Pourquoi tu ne couperais pas le bois? Voyons donc! [...] Moi je suis contre ça complètement! Complètement, complètement! C'est terrible! [...] Si [Essipit] veut faire de l'argent avec son bois en foresterie, il va falloir qu'il le coupe, son bois! [...] S'il ne le coupe pas, il [l'arbre] va crever! (AH-4)

Par ailleurs, l'occupation du territoire est vue par les répondants comme un moyen privilégié pour transmettre le patrimoine d'Essipit qui est intimement lié au Nitassinan. Les membres d'Essipit ne sont pas tous également familiers avec les pratiques, coutumes et valeurs ancestrales. De plus, la langue n'est plus d'usage courant dans la communauté depuis plusieurs décennies, mais Essipit s'efforce de la revitaliser en l'enseignant aux jeunes de la communauté. Pour relever ces défis, le Conseil organise des activités sur le territoire, principalement pour les aînés et les groupes scolaires, afin de les remettre en contact avec la culture innue. Également, le Conseil déploie beaucoup d'énergie à enseigner la langue innue dans la communauté et, plus particulièrement, aux jeunes du primaire. D'ailleurs, l'apprentissage de la langue se fait plus facilement en occupant le territoire, où les mots prennent généralement tout leur sens. Certains participants proposent aussi de mettre

en valeur la culture innue dans les projets de développement : lieu d'apprentissage de la culture innue sur le territoire, infrastructures telles que des tipis à louer, ainsi que des services de guides et d'interprétation.

En dernier lieu, et considérant la situation économique difficile que traverse le secteur forestier québécois, force est de constater que la coupe et la transformation du bois ne seront pas nécessairement les principaux moteurs de développement économique au Nitassinan. Au contraire, d'autres possibilités d'emploi plus près de la culture et des valeurs innues sont plus intéressantes aux yeux de certains répondants : gestion de pourvoies, tourisme de nature et mise en valeur des produits forestiers non ligneux. De plus, les participants sont conscients du lien étroit qui existe entre une forêt en santé et une économie forestière forte et durable. Leurs propos reflètent un désir de protéger à la fois l'environnement et les emplois qui en dépendent : « De passer d'exploitants du territoire à défenseurs du territoire, non seulement ça pourrait créer des emplois, mais ça pourrait créer des meilleurs emplois pour tout le monde. » (H-1)

Ainsi, les intervenants aspirent à une économie forestière diversifiée qui génère des emplois durables et stimulants. Qui plus est, le développement économique des ressources forestières est acceptable dans la mesure où il respecte les valeurs de la communauté et le Nitassinan forestier. Le système communautaire en place à Essipit est un incontournable. Les participants apprécient le fait de travailler pour la communauté et non pour de grandes entreprises forestières. Ils en sont fiers et ils désirent poursuivre sur cette voie. Dans un tel système, la rentabilité est importante, mais la recherche de profits n'est pas l'objectif premier. En fait, si des profits sont générés, ils doivent être réinvestis dans la communauté ou servir à financer certains secteurs moins rentables dans le but de préserver les emplois dans la communauté. À cet égard, un lien intéressant peut être fait entre les valeurs exprimées par les Essipiunnuats et celles des Menominis (Wisconsin, États-Unis) qui rejettent toute forme de foresterie industrielle valorisant exclusivement la production de matière ligneuse (Trosper 2007).

LES VALEURS ET LES BESOINS DES ESSIPIUNNUATS POUR LE NITASSINAN

Le premier travail de codification a permis de classer les données autour de trois grands thèmes représentant des concepts familiers : l'occupation du territoire, les pré-occupations et les aspirations des Essipiunnuats. Cette codification avait l'avantage d'offrir un cadre de référence clair aux non-Innus. Toutefois, les codes représentaient maladroitement les valeurs des Innus et ne favorisaient pas le développement de modes de gestion forestière plus adaptés à ces valeurs. Nous avons donc réorganisé notre codification autour de quatre groupes de valeurs des Essipiunnuats

pour le Nitassinan forestier, tels que présentés dans le tableau 2. Les besoins associés à chacune de ces valeurs regroupent divers codes identifiés dans les trois thèmes originaux.

LES MODÈLES DE GESTION FORESTIÈRE

Notre but, dans cette étude, n'est pas seulement d'identifier des valeurs innues associées au territoire, mais également de voir comment un système de gestion forestière pourrait refléter ces valeurs. Autrement dit, nous essayons d'imaginer une « foresterie innue » qui est fondée sur l'occupation du Nitassinan forestier par les Essipiinuats et sur leurs aspirations concernant ce territoire et qui prend en considération leurs préoccupations concernant le système actuel. Tel que noté plus tôt, la littérature scientifique et les politiques gouvernementales présentent une diversité de modèles qui visent à tenir compte des particularités et des intérêts autochtones. Par contre, de tels modèles sont souvent développés dans un contexte non autochtone avant d'être proposés aux autochtones. Pour sa part, la communauté d'Essipit a adopté plusieurs modèles de participation dans le secteur forestier au cours de la dernière décennie et d'autres sont en train d'être implantés. Six modèles forestiers répondent aux valeurs et besoins des Essipiinuats pour le Nitassinan forestier (voir tab. 3). Nous reconnaissons qu'il existe d'autres modèles possibles de participation autochtone à la foresterie (voir Wyatt *et al.* 2013 pour une typologie), mais nous avons restreint notre discussion à ceux qui sont utilisés ou considérés par les Essipiinuats.

ENTREPRISE FORESTIÈRE

La foresterie est un secteur économique important au Canada, et Essipit, tout comme plusieurs autres communautés autochtones (Beaudoin *et al.* 2009; Trosper *et al.* 2008), a choisi d'y participer avec la création d'un partenariat d'affaires avec des non-autochtones dans une entreprise de granules énergétiques (Granulco 2009). Cette approche fait partie d'un processus beaucoup plus long de développement économique et de prise en charge graduelle du territoire. Depuis les années 1980, les Essipiinuats ont progressivement fait l'achat d'entreprises privées détentrices de permis gouvernementaux de chasse, de piégeage et de pêche ainsi que d'entreprises dans le secteur de l'observation des baleines. Ils ont également fait des investissements importants pour accueillir les touristes sur le territoire de la réserve, des condos

Tableau 2

Valeurs et besoins des Essipiinuats concernant le Nitassinan forestier

VALEURS	BESOINS
1. Maintien de l'identité innue	<ul style="list-style-type: none"> a) Favoriser l'occupation du territoire et les activités traditionnelles de manière individuelle, familiale ou communautaire b) Revaloriser et transmettre la culture innue, y compris dans les projets de développement c) Favoriser la rétention des jeunes en région d) Préserver le lien avec le territoire
2. Développement de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> a) Réaliser un développement socio-économique axé sur la mise en valeur du territoire et des ressources b) Générer des emplois, des revenus et une sécurité pour les Essipiinuats c) Favoriser l'harmonie et la cohabitation avec les non-Innus d) Diversifier et renforcer l'économie (valeur ajoutée)
3. Respect du Nitassinan	<ul style="list-style-type: none"> a) Promouvoir une foresterie saine et durable b) Protéger l'intégrité écologique du Nitassinan c) Réaliser une utilisation rationnelle des ressources
4. Gouvernance innue	<ul style="list-style-type: none"> a) Participer à la gestion/planification forestière b) Exercer davantage d'autonomie et de pouvoirs décisionnels au Nitassinan c) Définir un modèle innu de gestion forestière

luxueux par exemple. Les entreprises d'Essipit génèrent plus de trois cents emplois (pour une communauté de seulement 430 personnes), ce qui fait d'Essipit un employeur de première importance dans la région de la Haute-Côte-Nord (CRRNTSLSJ 2011). Les entreprises d'Essipit qui sont actives au Nitassinan (forestier, côtier et marin) répondent certainement aux valeurs innues associées à l'amélioration des conditions de vie et d'autonomie. Les préoccupations concernant la foresterie exprimées dans les groupes de discussion suggèrent que les gestionnaires devront prendre des mesures particulières afin de s'assurer que les entreprises forestières adoptent des comportements conformes aux valeurs de respect pour le Nitassinan et de maintien de l'identité innue. En ce qui concerne les entreprises récréo-touristiques, elles peuvent être autant positives que négatives en ce qui concerne les valeurs de respect et d'identité. Cependant, elles pourraient permettre d'éduquer et de sensibiliser les touristes à la réalité et aux valeurs des Innus (Iankova 2005).

AIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INNU

En 2005, le Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan (2005 : 4), dont fait partie Essipit, propose le concept d'aires d'aménagement et de développement innu (AADI), défini comme groupant des aires où les Innus peuvent gérer le territoire « dans une optique de conservation, de protection et de mise en valeur de la biodiversité et de l'héritage culturel innu ». Ce concept vise en particulier le maintien des pratiques traditionnelles d'Innu Aitun (le

mode de vie innu) et « la protection et le respect des droits et des intérêts des Innus » par une harmonisation avec les utilisateurs non innus (CTMN 2005 : 4-5). Au moment de réaliser les groupes de discussion, très peu d'informations avaient été divulguées dans la communauté d'Essipit au sujet du concept d'AADI, qui était par conséquent méconnu des participants. Toutefois, l'AADI demeure intéressant dans le cadre de cet article, puisqu'il exprime clairement le désir des participants de faciliter la pratique d'activités traditionnelles et de revaloriser leur culture. Une AADI devrait donc nécessairement avoir une vocation de transmission du savoir et de la culture des Essipiunnuats ou, autrement dit, d'enseignement. Le modèle AADI semble bien répondre aux valeurs innues en ce qui concerne l'identité innue et le respect du Nitassinan, car il favorise une approche innue vers la conservation et la gestion, ainsi que le maintien de pratiques traditionnelles sur le territoire. Bien que l'AADI semble permettre un certain contrôle sur les activités se déroulant sur le territoire, son intérêt pour l'autonomie semble limité. Un premier projet pilote d'AADI a été créé en 2010, soit la réserve faunique Ashuapmushuan. D'une durée maximale de deux ans, ce projet implique les communautés autochtones d'Essipit, de Natashquan et de Mashteuiatsh dans la planification de l'utilisation du territoire en ce qui concerne la coupe forestière, la chasse, la pêche, la villégiature et le tourisme (Migneault 2010; Radio-Canada 2010). Toutefois, ces communautés devront soumettre leur plan de gestion au gouvernement, qui demeurera le gestionnaire de la réserve faunique. Il s'agit donc davantage d'un exercice d'élaboration d'un plan général d'aménagement des ressources que d'une véritable prise en charge de la gestion forestière de la réserve faunique d'Ashuapmushuan (SAA 2010).

FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

La foresterie communautaire est un arrangement par lequel une forêt publique est gérée par une communauté pour le bénéfice de cette communauté (Teitelbaum *et al.* 2006). On en retrouve de nombreux exemples partout dans le monde (Pagdee *et al.* 2006; Roy 2006). Ce modèle a été expérimenté au Québec depuis les années 1990 avec des résultats mitigés (Teitelbaum *et al.* 2006). Dans le nouveau régime forestier québécois, il est de nouveau proposé sous l'étiquette « Forêt de proximité », permettant à des communautés locales – autochtones ou non autochtones – de se faire accorder les responsabilités de gestion sur un territoire défini (Gouvernement du Québec 2012 : 4). Les Innus font un rapprochement entre ce concept et le

Tableau 3
Modèles forestiers correspondant aux valeurs des Essipiunnuats

MODÈLES DE GESTION FORESTIÈRE	VALEURS DES ESSIPIUNNUATS										
	IDENTITÉ		COMMUNAUTÉ			NITASSINAN		GOUVERNANCE			
Entreprises forestières	a	c	a	b	c	d	a	c	a		
AADI	a	b	d		c		a	b	a	c	
Foresterie communautaire	a		d	a	c		a	c	a	b	c
Innu Assi	a	b	d	a			a		a	b	c
Certification					c		a	b	c	a	
Gestion intégrée/écosystémique	a	b			c		a	b	c	a	

concept d'AADI (Regroupement Petapan 2011), mais ils ont également formulé plusieurs critiques partagées au Québec par d'autres nations autochtones (Bureau du Nionwentsiö 2011; Conseil des Atikamekw de Wemotaci 2011). En particulier, les groupes autochtones croient que le modèle ne reflète pas la nature des droits autochtones, que les superficies prévues sont trop restreintes, que la gestion ne devrait pas être déléguée à des non-autochtones et même que le concept de « proximité » n'est pas approprié lorsque les territoires traditionnels s'étendent sur des centaines de kilomètres carrés. Pour certains, le modèle proposé présente une vision non autochtone axée principalement sur l'exploitation économique du territoire en négligeant d'autres valeurs chères aux autochtones telles que la conservation, la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources (Conseil des Atikamekw de Wemotaci 2011 : 8). En dépit de ces critiques, il importe de mentionner que des modèles de forêts communautaires ont été adoptés par des communautés autochtones ailleurs au Canada, et qu'il existe une multitude d'études qui examinent les facteurs favorisant le succès de la foresterie communautaire (Hajjar *et al.* 2012; Macqueen 2012; Pagdee *et al.* 2006; Teitelbaum *et al.* 2006).

INNU ASSI

L'Innu Assi est un concept de territoire détenu en pleine propriété par les Innus, advenant la signature d'un traité moderne entre quatre communautés innues (incluant Essipit) et les gouvernements du Québec et du Canada (Gouvernement du Québec 2004). L'entente prévoit également la reconnaissance d'un gouvernement innu local avec des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires. Le concept d'Innu Assi fournit les pouvoirs de gouvernance réclamés par les Essipiunnuats et il est pressenti comme un moyen de favoriser une présence accrue de leur part au Nitassinan. Par contre, leur capacité de réconcilier le respect du Nitassinan avec l'atteinte des objectifs économiques et la création d'emplois dépendra des modèles de gestion qu'ils choisiront d'appliquer sur ce territoire. En considérant l'importance des valeurs communautaires pour les

Essipiunnuats, il est fort probable qu'ils adopteront un modèle communautaire, avec les avantages et défis présentés précédemment. De plus, la négociation d'une entente finale avec les gouvernements devrait clarifier les titres, les processus de décision et les règlements afin d'éviter une situation où la communauté jouit d'une plus grande influence sur les décisions au quotidien, mais où les gouvernements maintiennent un contrôle sur les ressources forestières (Booth et Skelton 2011; Hajjar *et al.* 2012; Wyatt 2008).

CERTIFICATION

La certification forestière est en croissance au Canada depuis une dizaine d'années et les opérations forestières au Nitassinan de la Première Nation d'Essipit viennent d'être certifiées selon la norme FSC-Boréale (Gouvernement du Québec 2013). Parmi les principes fondamentaux de la norme FSC, il y a le respect des droits autochtones, ainsi que les exigences particulières concernant la consultation des communautés autochtones et l'obtention de l'acceptation des plans d'aménagement forestier. La compagnie forestière qui détient cette certification est partenaire d'Essipit dans une entreprise forestière (Granulco 2009), et les consultations avec la communauté ont permis d'identifier plusieurs enjeux, notamment la mise en œuvre et le respect d'ententes d'harmonisation. Bien que la certification semble fournir un outil important pour permettre aux Essipiunnuats de faire respecter leurs valeurs et préoccupations (Tikina et Innes 2008), une étude d'impacts de la certification forestière sur les Premières Nations du Québec et de l'Ontario a fait ressortir plusieurs lacunes dans la mise en place de mesures concrètes (Teitelbaum et Wyatt 2013). Un aménagement forestier qui respecte les exigences du FSC en matière d'environnement et de bénéfices pour les communautés locales répondrait probablement aux valeurs innues. En ce qui concerne la gouvernance et l'identité innues, des ententes prévues par la certification FSC pourraient contenir des dispositions particulières, mais l'absence de ces ententes était justement la faille la plus importante identifiée par Teitelbaum et Wyatt (2013). Puisque l'entreprise Boisaco a obtenu une certification FSC pour ses opérations forestières dans le Nitassinan de la Première Nation d'Essipit, il sera pertinent d'évaluer si la certification FSC permettra de respecter toutes les valeurs de la communauté.

GESTION INTÉGRÉE ET AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE DES RESSOURCES

Quelques-uns de nos informateurs ont spécifiquement parlé de la forêt Montmorency – une forêt d'enseignement et de recherche gérée par l'Université Laval (Université Laval 2013) – à titre de bon exemple de gestion du territoire. En effet, ce modèle de gestion possède plusieurs caractéristiques qui plaisent aux Innus : bien que de superficie

restreinte (66 km²), une diversité d'utilisateurs y sont présents – professeurs, étudiants, adeptes de plein-air, pêcheurs, travailleurs forestiers et autochtones ; un comité consultatif favorise la participation de ces différents acteurs ainsi qu'une reconnaissance de leurs intérêts et de leurs préoccupations ; sa vocation d'enseignement met en valeur la connaissance du territoire et favorise la transmission de ce savoir (pour les étudiants universitaires, les groupes scolaires et le grand public), ce qui semble en accord avec les valeurs innues liées à la valorisation et à la transmission de la culture ; la participation de chercheurs et le besoin de réconcilier une diversité d'intérêts conduisent à une gestion plus fine, favorisant les interventions à petite échelle, les pratiques variées, le zonage du territoire et la protection des sites culturels et historiques ; enfin, la Forêt Montmorency utilise une stratégie d'aménagement écosystémique basée sur la dynamique des perturbations naturelles et visant la conservation de la biodiversité, une approche qui semble correspondre au respect des Innus pour le Nitassinan. Par contre, les gestionnaires de la Forêt Montmorency ne permettent aucune forme de chasse ou de piégeage – interdiction qui ne tient pas compte de l'importance culturelle de ces activités pour les Innus.

Tous les modèles de gestion présentés dans cette discussion proposent, de diverses façons, une foresterie plus près des valeurs et des besoins des Essipiunnuats. Dans le tableau 3, nous faisons le lien entre chacun des modèles et les valeurs et besoins des Essipiunnuats identifiés dans nos recherches, déjà présentés au tableau 2. Le constat qui ressort est qu'aucun des modèles examinés n'est en mesure de répondre à l'ensemble des valeurs innues. Certains modèles sont forts en ce qui concerne un groupe de valeurs, mais faibles pour d'autres. Par exemple, les entreprises forestières semblent bien répondre aux valeurs en ce qui concerne la communauté, mais obtiennent moins de résultats pour la gouvernance. En contrepartie, les modèles de foresterie communautaire et de l'Innu Assi sont puissants pour la gouvernance, mais faibles pour d'autres valeurs.

Bien que ces valeurs soient issues de nos recherches auprès des Essipiunnuats, l'analyse de ces modèles de gestion est plutôt fondée sur la littérature et les sources documentaires. Nous n'avons pas spécifiquement questionné les membres de la communauté concernant leurs perceptions de tous ces modèles, et la correspondance entre valeurs et modèles proposés dans le tableau 3 est donc hypothétique. La prochaine étape de nos recherches sera un retour à Essipit pour explorer divers modèles avec les Essipiunnuats afin d'évaluer leurs perceptions des avantages et des désavantages de chacun et de relier ceux-ci aux valeurs et objectifs de la communauté.

CONCLUSION

« Pour nos pères et nos enfants » est l'adage de la Première Nation des Innus d'Essipit, rappelant à la fois

l'identité, la communauté et le respect du Nitassinan. Notre enquête démontre que le Nitassinan a une valeur fonctionnelle pour les Essipiunnuats en procurant certains biens et services, mais qu'il constitue également une partie intégrante de leur identité. Le développement d'une « foresterie innue » devrait assurer la connaissance, la mise en valeur et la protection d'un patrimoine collectif et ancestral afin de le transmettre aux générations futures. Par le fait même, il faut reconnaître que ces valeurs (par exemple, le lien avec le territoire) sont fondamentalement différentes des valeurs portées par le modèle forestier industriel dominant au Québec et ailleurs dans le monde (comme Wyatt 2004 l'a démontré pour les Attikameks).

Le présent article identifie les valeurs des Essipiunnuats et les présente dans un cadre familial aux non-autochtones. Toutefois, il est important de noter que les valeurs de chaque communauté ou nation sont distinctes. Notre étude ne prétend donc pas identifier les valeurs de tous les Innus. Qui plus est, il convient de reconnaître la diversité d'opinions qui existe au sein d'une même communauté. Par exemple, certains Essipiunnuats qui ont participé à notre étude souhaitent la conservation des forêts, alors que d'autres favorisent leur exploitation, mais personne ne rejette complètement l'une ou l'autre de ces positions. Une « foresterie innue » devrait donc représenter un compromis entre différentes valeurs sociales, environnementales et économiques au sein de la communauté – un compromis qui devrait être recherché par les membres de la communauté au lieu d'être imposé de l'extérieur.

Notre article présente aussi le degré auquel différents modèles de gestion forestière répondent aux valeurs de la communauté d'Essipit. Comme l'illustre le tableau 3, aucun des modèles examinés ici n'est en mesure de répondre à l'ensemble des valeurs innues. Bien qu'il existe d'autres modèles possibles, tels que la cogestion, la foresterie en triade ou les tenures forestières, nous sommes d'avis qu'aucun des modèles existants de gestion forestière n'est en mesure de répondre à l'ensemble des valeurs innues. L'identification des valeurs et des besoins est une étape fondamentale afin d'arriver à une foresterie culturellement appropriée pour la communauté.

Une foresterie développée pour répondre aux valeurs des Essipiunnuats ne sera pas nécessairement appropriée pour une autre nation autochtone, ou même pour une autre communauté innue. Chaque nation et chaque communauté possède son propre ensemble de valeurs, sans oublier ses propres enjeux, tel l'accès aux ressources humaines ou financières, ce qui devrait conduire à différents choix concernant une foresterie appropriée. Nous suggérons qu'il n'y a pas un seul type de foresterie autochtone. Par contre, les communautés autochtones partagent plusieurs caractéristiques, incluant un héritage colonial (Maaka et Fleras 2005), un statut constitutionnel distinct

et une marginalisation dans les régimes forestiers du Canada. Leurs valeurs, bien que différentes les unes des autres, auront probablement plus en commun que les valeurs véhiculées par le modèle de foresterie industrielle qui domine actuellement au Canada (Wyatt 2004). Nous pensons donc que les modèles et les expériences des autres communautés devraient servir d'inspiration et d'exemples pour le développement d'une « foresterie innue », au lieu d'être perçus comme des formules à copier.

La foresterie autochtone est en pleine émergence au Canada (Fortier *et al.* 2013; Parson et Prest 2003; Saint-Arnaud 2009) et ailleurs au monde (Trosper et Parrota 2012). Tous semblent s'accorder pour dire qu'une telle foresterie devrait tenir compte ou s'inspirer des valeurs et intérêts des autochtones, mais il y a peu de cohérence sur les moyens à prendre pour y arriver. Une partie de ce manque de cohérence pourrait être attribué à la nature des valeurs. Comme en témoigne la communauté d'Essipit, les valeurs sont plurielles et complexes, même au sein d'un seul groupe. D'autre part, des modèles existants de gestion forestière trouvent typiquement leurs racines dans les systèmes de gestion non autochtone, et ceux que nous avons examinés dans le cadre du présent article sont incapables de répondre à l'ensemble de valeurs des Essipiunnuats. Au lieu d'adopter un seul modèle, l'expérience d'Essipit suggère l'utilité de « bricoler », en adoptant plusieurs modèles de gestion capables, chacun, de répondre à un sous-ensemble de valeurs. De cette manière, l'avancement de la « foresterie autochtone » nécessitera des modèles pluriels et complexes, tout comme les valeurs qu'ils doivent refléter.

Notes

1. L'« occupation » du territoire est un terme très souvent employé par les répondants, de préférence au terme « utilisation ». Selon plusieurs d'entre eux, l'occupation est une notion davantage holistique puisqu'elle réfère au fait d'habiter, de vivre sur un territoire, alors que le terme « utilisation » est perçu négativement parce qu'il est pour eux davantage axé sur la relation utilitaire entre l'homme et le territoire.
2. Nous faisons ici référence au régime forestier en vigueur entre 1986 et mars 2013.
3. CAAF – Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Licence gouvernementale accordée aux compagnies privées afin d'autoriser la récolte du bois et d'autres activités connexes.

Remerciements

Nous tenons à remercier la communauté des Innus d'Essipit et, tout particulièrement, Sylvain Ross, Marc Chaloult, Dominique Roussel, Didier Ross et Réginald Moreau. Nous désirons également souligner le soutien du Fonds québécois pour la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), ainsi que ceux de la Fondation de la faune du Québec et du Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit.

Médiagraphie

- ALLEN, Stewart D., 2010 : *Values, Beliefs, and Attitudes: Technical Guide for Forest Service Land and Resource Management, Planning, and Decisionmaking*. DIANE Publishing Company, Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-788, Portland.
- ANDERSON, Robert B., 1997 : *Economic Development among First Nations: A Contingency Perspective*. Ph.D. Thesis, Department of Geography, University of Saskatchewan, Saskatoon.
- BEAUDOIN, Jean-Michel, 2012 : « Aboriginal economic development of forest resources: How can we think outside the wood box? » *The Forestry Chronicle* 88(5) : 571-577.
- , 2013 : « Une diversité de modes de participation à l'aménagement du territoire pour les Premières nations : perspectives de la communauté d'Essipit ». Communication au 81^e Congrès de l'ACFAS, 6 au 10 mai, Université Laval, Québec.
- BEAUDOIN, Jean-Michel, et Luc LEBEL, 2011 : « A comparison of Aboriginal and non-Aboriginal entrepreneurs in the Québec forestry sector ». *International Journal of Entrepreneurship and Small Business* 12(1) : 44-61.
- BEAUDOIN, Jean-Michel, Luc LEBEL et Luc BOUTHILLIER, 2009 : « Aboriginal forestry entrepreneurship: A case study in Mashteuiatsh Ilnu Nation ». *The Forestry Chronicle* 85(5) : 783-788.
- , 2011 : « Agricultural and forestry entrepreneurship: learning from the experience of an Aboriginal community in Canada. », in Also G.S. Carter, E. Ljunggren et F. Welter (dir.), *The Handbook of Research on Entrepreneurship in Agriculture and Rural Development* : 281-295. Edward Elgar Publishing, Gheltenham
- BENGSTON, David N., 1994 : « Changing forest values and ecosystem management ». *Society & Natural Resources* 7(6) : 515-533.
- BERKES, Fikret, P.J. GEORGE et R.J. PRESTON, 1991 : « Co-management: the evolution of the theory and practice of joint administration of living resources ». *Second Annual Meeting of IASCP*, Winnipeg.
- BOOTH, Annie, et N.W. SKELTON, 2011 : « "There's a Conflict Right There": Integrating Indigenous Community Values into Commercial Forestry in the Tl'azt'en First Nation. ». *Society & Natural Resources* 24(4) : 368-383.
- BOYD, Jeremy 2006 : *Aboriginal Economic Development by Two Cariboo-Chilcotin Forestry Joint Ventures*. Master Thesis, University of British Columbia, Vancouver.
- BUREAU DU NIONWENTSÏO, 2011 : *Position de la Nation huronne-wendat concernant les orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité*. <<http://consultation-forets-proximite.mrn.gouv.qc.ca/pdf/memoires/autochtones/nation-huronne-wendat.pdf>> (consulté le 9 janvier 2013).
- CCFM (Canadian Council of Forest Minister), 2006 : *Criteria and Indicators of Sustainable Forest Management in Canada: National Status 2005*. Natural Resources Canada, Ottawa.
- CONSEIL DES ATIKAMEKW DE WEMOTACI, 2011 : *Mémoire du conseil des Atikamekw de Wemotaci sur les orientations relatives à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité*. <<http://consultation-forets-proximite.mrn.gouv.qc.ca/pdf/memoires/autochtones/CAWL.pdf>> (consulté le 9 janvier 2013).
- CRPA (Commission royale sur les peuples autochtones), 1996 : *À l'aube d'un rapprochement. Points saillants du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Ministre des Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, ON.
- CRRNTSLSJ (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean), 2011 : *Portrait du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Groupe Conseil Nutshimit, Mashteuiatsh.
- CTMN (Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan), 2005 : *Mémoire du Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan – Consultation sur le projet du Plan de développement durable du Québec*. Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan.
- FORTIER, J.-F., S. WYATT, D.C. NATCHER, M.A. SMITH et M. HÉBERT, 2013 : « An inventory of collaborative arrangements between Aboriginal peoples and the Canadian forest sector: Linking policies to diversification in forms of engagement ». *Journal of Environmental Management* 119 : 47-55.
- GIBBS, Graham R. (dir.), 2002 : *Qualitative Data Analysis: Explorations With Nvivo*. Open University Press, Buckingham, Philadelphie.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2004 : *Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*. <<http://www.versuntraite.gouv.qc.ca/documentation/publications/EntentePrincipeInnus.pdf>> (consulté le 9 janvier 2013).
- , 2012 : *Rapport de la consultation publique. Orientations relative à la sélection, mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité*. <<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/consultation-foret-proximite.pdf>> (consulté le 9 janvier 2013).
- , 2013 : *Sommaire du plan d'aménagement forestier intégré tactique de l'unité d'aménagement 097-51*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Baie-Comeau.
- GRANULCO, 2009 : *Granulco annonce la construction d'une usine en Haute-Côte-Nord*. <<http://www.granulco.com/salle-de-presse.php?id=154>> (consulté le 5 février 2013).
- HAJJAR, R.F., R.A. KOZAK et J.L. INNES, 2012 : « Is Decentralization Leading to "Real" Decision-Making Power for Forest-dependent Communities? Case Studies from Mexico and Brazil ». *Ecology and Society* 17(1) : 12.
- IANKOVA, Katia, 2005 : « Le tourisme autochtone au Québec ». *Globe* 8(1) : 85-98.
- KARJALA, M.K., E.E. SHERRY et S.M. DEWHURST, 2004 : « Criteria and indicators for sustainable forest planning: A framework for recording Aboriginal resource and social values ». *Forest Policy and Economics* 6(2) : 95-110.
- KRUEGER, R.A., et M.A. CASEY (dir.), 2000 : *Focus Group. A Practical Guide For Applied Research*. Sage Publications, Thousand Oaks, California.
- LACASSE, Jean-Paul (dir.), 2004 : *Les Innus et le Territoire : Innu Tipenitamun*. Septentrion, Sillery.
- LAFORÉST, Richard, 1983 : *Occupation et utilisation du territoire par les Montagnais des Escoumins*. Rapport de recherche soumis au Conseil Atikamek-Montagnais, Essipit.
- LEWIS, J.L. et S.R.J. SHEPPARD, 2005 : « Ancient Values, New Challenges: Indigenous Spiritual Perceptions of Landscapes and Forest Management ». *Society & Natural Resources* 18(10) : 907-920.
- LOCKWOOD, Michael, 1999 : « Humans Valuing Nature: Synthesising Insights from Philosophy, Psychology and Economics ». *Environmental Values* 8(3) : 381-401.
- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, L.R.Q. 2013, c A18.1 art 6.
- MAAKA, Roger, et Augie FLERAS (dir.), 2005 : *The politics of indigeneity: challenging the state in Canada and Aotearoa New Zealand*. University of Otago Press, Dunedin.

- MACQUEEN, Duncan, 2012 : « Enabling Conditions for Successful Community Forest Enterprises ». *Small-Scale Forestry* 12(1) : 1-19.
- McFARLANE, B.L., et P.C. BOXALL, 2000 : « Factors Influencing Forest Values and Attitudes of Two Stakeholder Groups: The Case of the Foothills Model Forest, Alberta, Canada ». *Society & Natural Resources* 13(7) : 649-661.
- McGREGOR, Deborah, 2006 : « La participation autochtone à l'aménagement durable des forêts en Ontario : des avancées vers la coopération ». *Recherches amérindiennes au Québec* 36(2-3) : 61-70.
- MIGNEAULT, Daniel, 2010 : *Les Innus prennent en main la réserve Ashuapmushuan*. <<http://www.letoledulac.com/Economie/Ressources-naturelles/2010-01-12/article-1616795/Les-Innus-prennent-en-main-la-Reserve-Ashuapmushuan/1/>> (consulté le 5 février 2013).
- MILES, M.B., et M.A. HUBERMAN (dir.), 2003 : *Analyse de données qualitatives*. De Boeck Université, Bruxelles.
- MORGAN, David L., R.A. KRUEGER et J.A. KING (dir.), 1998 : *Planning Focus Groups*. SAGE Publications, Thousand Oaks.
- NAFA (National Aboriginal Forestry Association), 2003 : *Aboriginal-held forest tenures in Canada*. National Aboriginal Forestry Association, Ottawa, Ontario.
- , 2007 : *Second Report on First Nation-Held Forest Tenures in Canada*. National Aboriginal Forestry Association, Ottawa, Ontario.
- Nation haïda c. Colombie-Britannique* (Ministre des Forêts), [2004] 3 R.C.S. 511.
- O'FLAHERTY, R.M., I.J. DAVIDSON-HUNT et M. MANSEAU, 2008 : « Indigenous Knowledge and Values in Planning for Sustainable Forestry: Pikangikum First Nation and the Whitefeather Forest Initiative ». *Ecology and Society* 13(1) : 6-16.
- OMNR (Ontario Ministry of Natural Resources) (dir.), 2004 : *Forest Management Planning Manual for Ontario's Crown Forests*. Queen's Printer for Ontario, Toronto.
- PAGDEE, A., Yeon-Su KIM et P.J. DAUGHERTY, 2006 : « What Makes Community Forest Management Successful: A Meta-Study From Community Forests Throughout the World ». *Society & Natural Resources* 19(1) : 33-52.
- PARSON, Reginald, et Gordon PREST, 2003 : « Aboriginal forestry in Canada ». *The Forestry Chronicle* 79(4) : 779-784.
- PNIE (Première Nation des Innus Essipits), 2013 : *Les Essipiunnuat*. [en ligne]. <<http://www.innu-essipit.com/index2.php?rubrique=lesessipiunnuat>> (consulté le 11 juin 2013).
- Première nation Tlingit de Taku River c. Colombie-Britannique* (Directeur d'évaluation de projet) [2004] 3 R.C.S. 550.
- RADIO-CANADA, 2010 : *Confirmation officielle de Québec*. <<http://www.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2010/01/12/003-innus-ashuapmushuan.shtml>> (consulté le 5 février 2013).
- REGROUPEMENT PETAPAN, 2011 : *Mémoire sur les « Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité »*. <<http://consultation-forets-proximite.mrn.gouv.qc.ca/pdf/memoires/autochtones/regroupement-petapan.pdf>> (consulté le 9 janvier 2013).
- ROBINSON, L.W, N. BENNETT, L.A. KING et G. MURRAY, 2012 : « "We Want Our Children to Grow Up to See These Animals": Values and Protected Areas Governance in Canada, Ghana and Tanzania ». *Human Ecology* 40(4) : 571-581.
- RODON, Thierry (dir.), 2003 : *En partenariat avec l'État : les expériences de cogestion des autochtones du Canada*. Presses de l'Université Laval, Québec.
- ROY, Marie-Élise, 2006 : *Des fermes forestières en métayage sur le territoire public québécois. Vers un outil d'évaluation pour les communautés*. Maîtrise en sciences forestières, Université Laval, Québec.
- SAA (Secrétariat aux affaires autochtones), 2010 : *Le Québec va de l'avant avec le projet de création d'une aire d'aménagement et de développement innue*. <http://www.saa.gouv.qc.ca/centre_de_presse/communiqués/2010/communiqué-20100112a.htm> (consulté le 5 février 2012).
- SAINT-ARNAUD, Marie, 2009 : *Contribution à la définition d'une foresterie autochtone : le cas des Anicinapek de Kitcisakik*. Thèse de doctorat. Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal. <<http://www.archipel.uqam.ca/2038/1/D1783.pdf>> (consulté le 21 juin 2013).
- SAINT-ARNAUD, M., H. ASSELIN, C. DUBÉ, Y. CROTEAU et C. PAPTIE, 2009 : « Developing Criteria and Indicators for Aboriginal Forestry: Mutual Learning through Collaborative Research », in M.G. Stevenson et D.C. Natcher (dir.), *Changing the Culture of Forestry in Canada: Building Effective Institutions for Aboriginal Engagement in Sustainable Forest Management* : 85-105. CCI Press and Sustainable Forest Management Network, Edmonton.
- SHEARER, J., P. PETERS et I. DAVIDSON-HUNT, 2009 : « Co-producing a Whitefeather Forest Cultural Landscape Monitoring Framework », in M.G. Stevenson et D.C. Natcher (dir.), *Changing the Culture of Forestry in Canada: Building Effective Institutions for Aboriginal Engagement in Sustainable Forest Management* : 63-84. CCI Press and Sustainable Forest Management Network, Edmonton.
- SHERRY, E., R. HALSETH, G. FONDAHL, M. KARJALA et B. LEON, 2005 : « Local-level criteria and indicators: An Aboriginal perspective on sustainable forest management ». *Forestry* 78(5) : 513-539.
- SMITH, Peggy, E. SYMINGTON et S. ALLEN, 2010 : « First Nations' Criteria and Indicators of Sustainable Forest Management: A Review », in M.G. Stevenson et D.C. Natcher (dir.), *Planning Co-Existence: Aboriginal Issues in Forest and Land Use Planning* : 225-264. CCI Press Edmonton, Alberta.
- ST-GEORGES, Gitane, 2009 : *Préoccupations, valeurs et aspirations des Innus d'Essipit relativement à leur territoire ancestral, le Nitassinan*. Mémoire de maîtrise, département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval, Québec.
- STEVENSON, Marc G., 2006 : « The Possibility of Difference: Rethinking Co-management ». *Human Organization* 65(2) : 167-180.
- TEITELBAUM, Sara, T. BECKLEY et S. NADEAU, 2006 : « A national portrait of community forestry on public land in Canada ». *The Forestry Chronicle* 82(3) : 416-428.
- TEITELBAUM, Sara, et Stephen WYATT, 2013 : « Is forest certification delivering on First Nation issues? The effectiveness of the FSC standard in advancing First Nations' rights in the boreal forests of Ontario and Québec, Canada ». *Forest Policy and Economics* 27 : 23-33.
- TIKINA, Anna V., et John L. INNES, 2008 : « A framework for assessing the effectiveness of forest certification ». *Canadian Journal of Forest Research* 38(6) : 1357-1365.
- TROSPER, Ronald L., 2007 : « Indigenous Influence on Forest Management on the Menominee Indian Reservation ». *Forest Ecology and Management* 249 : 134-139.
- TROSPER, R.L., H. NELSON, G. HOBERG, P. SMITH et W. NIKOLAKIS, 2008 : « Institutional determinants of profitable commercial forestry enterprises among First Nations in Canada ». *Canadian Journal of Forest Research* 38(2) : 226-238.

TROSPER, R.L., et J.A. PARROTA (dir.), 2012 : *Traditional Forest-Related Knowledge: Sustaining Communities, Ecosystems and Biocultural Diversity*. Springer, New York.

UNIVERSITÉ LAVAL, 2013 : *Plan général d'aménagement forestier de la Forêt Montmorency. Horizons 2008-2012 et 2013-2017*. Faculté de Foresterie, Forêt Montmorency, Québec.

WYATT, Stephen, 2004 : *Co-existence of Atikamekw and industrial forestry paradigms Occupation and management of forestlands in the St-Maurice river basin, Québec*. Thèse de doctorat, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval, Québec.

—, 2008 : « First Nations, forest lands, and "aboriginal forestry" in Canada: from exclusion to comanagement and beyond ». *Canadian Journal of Forest Research* 38(2) : 171-180.

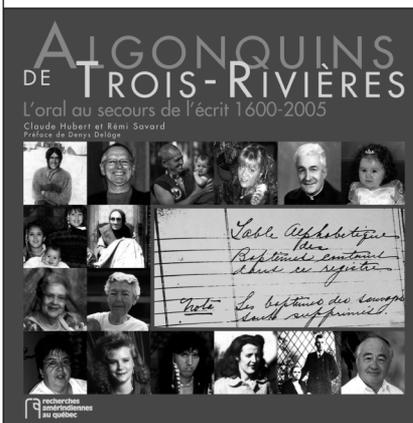
WYATT, S., J.-F. FORTIER et C. MARTINEAU-DELISLE, 2010 : « First Nations' involvement in forest governance in Québec: The place for distinct consultation processes ». *The Forestry Chronicle* 86(6) : 730-741.

WYATT, S., J.-F. FORTIER, D.C. NATCHER, M.A. SMITH et M. HÉBERT, 2013 : « Collaboration between Aboriginal peoples and the Canadian forest sector: A typology of arrangements for establishing control and determining benefits of forestlands ». *Journal of Environmental Management* 115 : 21-31.

Algonquins de Trois-Rivières L'oral au secours de l'écrit, 1600-2005

CLAUDE HUBERT ET RÉMI SAVARD

PRÉFACE DE DENYS DELÂGE



Cette recherche nous apporte les preuves que les Algonquins de l'actuelle région de Trois-Rivières sont les descendants de ceux que les Français rencontraient, au XVII^e siècle, à l'embouchure du Saint-Maurice, leur lieu de rassemblement annuel. Elle révèle la persistance, malgré les politiques d'assimilation et de marginalisation, d'une communauté forte de sa culture et de sa mémoire. En conjuguant sources écrites et sources orales, les auteurs parviennent à soulever le voile tiré, souvent volontairement, sur l'histoire de ces Algonquins et, du même coup, sur celle du Québec.

Ce livre « ... traite, pour la première fois d'autochtones qui ne sont pas reconnus comme étant des Indiens au sens de la loi, malgré toutes leurs tentatives, et qui n'habitent pas dans une réserve. Or, il existe une croyance au Québec à l'effet que les autochtones ne vivent que dans les réserves et qu'il n'y a pas de métis. Ces deux phénomènes

seraient réservés à l'Ouest. Il nous apparaissait vital de rendre les faits publics, non seulement pour les Algonquins, mais pour l'histoire du Québec ». (Sylvie Vincent citée par Madame Estelle Zehler dans *Le Devoir*, 3 et 4 juin 2006 : G5)

ISBN : 2-920366-33-6

163 pages. Collection « Signes des Amériques », n° 14

25 \$ (TPS incluse, ajoutez 5 \$ de frais de port au Canada, 8 \$ à l'étranger)

Faites parvenir votre commande accompagnée d'un chèque à :
Recherches amérindiennes au Québec
6742, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Canada H2S 2S2
reamqu@globetrotter.net

Consultez notre site
www.recherches-amerindiennes.qc.ca